



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2007

Ouverture d'un nouvel ensemble de logements abordables à Winkler construit au coût de trois millions de dollars

WINKLER, Manitoba, le 13 septembre, 2007 — Les Manitobains de la région de Winkler ont désormais accès à un nouvel ensemble de logements abordables, grâce à un financement de près de deux millions de dollars obtenu des gouvernements fédéral et provincial, dans le cadre de l'Initiative Canada - Manitoba concernant le logement abordable.

Brian Pallister, député de Portage - Lisgar, au nom de l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social, Doug Martindale, député provincial de Burrows, au nom de l'honorable Gord Mackintosh, ministre des Services à la famille et du Logement du Manitoba, et Martin Harder, maire de la Ville de Winkler, ont présidé la cérémonie d'inauguration.

« Le nouveau gouvernement du Canada est déterminé à offrir des logements abordables à ceux qui en ont le plus besoin, au Manitoba et dans tout le pays », a déclaré le député Pallister. « L'aménagement de ces nouveaux logements permettra à des familles et à des personnes à revenu peu élevé et à des personnes handicapées de Winkler de vivre dans des logements sûrs et de qualité, à un coût abordable, et d'entreprendre une nouvelle étape de leur vie. »

« En travaillant ensemble, nous pouvons créer des logements abordables, sûrs et accessibles pour les Manitobains », a dit M. Martindale. « Nous sommes résolus à poursuivre notre plan global en matière de logement grâce à Logements abordables, un des quatre volets de notre stratégie concernant le logement. »

C'est la société Winkler Affordable Housing Inc. qui a lancé le projet d'aménagement de cet ensemble, situé sur la promenade Southgate. La Ville de Winkler a appuyé le projet en fournissant le terrain d'une valeur de plus de 200 000 dollars; le reste du financement proviendra de Winkler Affordable Housing Inc. Le coût total est estimé à plus de 3,1 millions de dollars.

Ce nouvel ensemble comporte 24 logements abordables de style maisons en rangée à demi-niveaux qui sont destinés à des familles à revenu modeste. Les résidents de douze de ces logements recevront un supplément de loyer et deux logements seront accessibles à des personnes à mobilité réduite. Le loyer de ces nouveaux appartements est considéré comme abordable, puisqu'il équivaudra au loyer médian du marché dans les régions rurales du Manitoba.

« La Ville de Winkler est fière de participer aux contributions des gouvernements fédéral et provincial afin d'offrir des logements abordables dont notre ville a grandement besoin », a déclaré le maire Martin Harder. « Nous savons que grâce aux logements créés, les résidents pourront vivre à long terme dans un endroit confortable. Nous croyons qu'en offrant aux gens un logement et un nouveau départ dont ils peuvent être fiers, ils amélioreront leur style de vie et seront encouragés à participer aux efforts déployés pour répondre à d'autres besoins dans notre collectivité. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir meilleur pour tous. »

« Nous savons que ces logements de trois chambres constituent un bon pas vers la création d'autres logements abordables dans la Ville de Winkler », a dit Ken J. Wiebe, président de Winkler Affordable Housing Inc. « Ces 24

logements ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan, car il existe un très grand besoin pour de petits logements de une et de deux chambres dans notre collectivité. Cela favorisera réellement l'avenir de notre collectivité. »

Les gouvernements du Canada et du Manitoba ont versé chacun un montant de 36,9 millions \$ dans le cadre de l'Initiative du logement abordable au Manitoba, montrant ainsi son engagement à accroître le nombre de logements abordables au Manitoba. Grâce aux contributions des municipalités, des secteurs privé et du bénévolat, des coopératives et des organismes de charité, cette initiative a pris de l'ampleur au Manitoba.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Kimberlee Jones
Société canadienne d'hypothèques et
de logement
Communications et marketing
403-515-3048

L. Nadine Delisle
Services des communications Manitoba
Affaires publiques
204-945-3810

[Voir le discours](#)

Document d'information

Entente Canada - Manitoba concernant le logement abordable

Première phase :

Les gouvernements du Canada et du Manitoba ont signé l'Initiative en matière de logement abordable en 2002. Cette première phase prévoyait l'investissement, de la part du fédéral, d'une somme de 25,39 millions de dollars, à laquelle devait se greffer une contribution équivalente de 25,39 millions de dollars de la part de la province du Manitoba et de ses partenaires communautaires du secteur de l'habitation. Cette entente servait à financer un programme de construction de nouveaux logements locatifs, un programme de réparation et de transformation des logements, un nouveau programme d'aide à l'accession à la propriété et un programme d'aide à la construction de nouvelles maisons.

Deuxième phase :

Dans la deuxième phase, le montant total actuel de l'investissement sera augmenté de 23,08 millions de dollars d'ici 2010. Le gouvernement du Canada et la province contribuent à parts égales à cet investissement:

- Les fonds versés serviront à financer un programme de construction de nouveaux logements locatifs visant à accroître le nombre de nouveaux logements locatifs à prix abordable dans la province, au profit des locataires à faible revenu;
- un programme de réparation et de transformation des logements servant à réparer les propriétés en très mauvais état et à les transformer en maisons ou en logements locatifs abordables pour les ménages à faible revenu;
- un programme d'aide à l'accession à la propriété permettant aux locataires à faible revenu d'effectuer le versement initial lors de l'achat d'une première maison abordable, construite ou rénovée récemment grâce aux programmes de logement abordable;
- un programme d'aide à la construction de nouvelles maisons favorisant l'accession à la propriété grâce au renouvellement du parc résidentiel dans les quartiers urbains ciblés et les régions éloignées.

Par ailleurs, l'aide fédérale passe à 50 % des dépenses en immobilisations, jusqu'à concurrence de 75 000 dollars par logement. Les logements ainsi subventionnés doivent demeurer abordables et être occupés par des ménages à faible revenu pendant au moins 10 ans. La phase II vise les ménages inscrits ou admissibles à une liste d'attente en vue de

l'obtention d'un logement social.

Autres mesures d'aide du gouvernement fédéral en matière de logement au Manitoba :

En 2005 - 2006, le gouvernement du Canada a dépensé environ 123 millions de dollars au Manitoba, principalement pour venir en aide à quelque 41 350 ménages à revenu faible ou modeste de la province, dans le cadre de la contribution du fédéral aux programmes de logement social.

Il a annoncé récemment l'injection de 256 millions de dollars pour prolonger de deux années les programmes de rénovation de la SCHL. Une somme d'environ 5,8 millions de dollars a été versée au Manitoba pour l'application de ces programmes hors des réserves en 2007 - 2008.

Ces fonds permettront d'améliorer la qualité des logements pour quelque 38 000 Canadiens à faible revenu. Grâce à ces investissements, on obtiendra des résultats concrets, appréciables et durables pour les Canadiens qui ont besoin d'un logement sûr et de qualité.

Ce montant comprend les fonds consacrés au Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL), au programme Logements adaptés : aînés autonomes (LAAA), au Programme de réparations d'urgence (PRU) et au Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH).

Dans son budget de 2006, le fédéral a annoncé un investissement unique de 1,4 milliard de dollars afin d'aider les Canadiens à se trouver un logement sûr, convenable et abordable dans toutes les provinces et tous les territoires.

Les fonds seront offerts dans le cadre d'une démarche souple, par l'intermédiaire de trois fiducies tierces :

- une fiducie pour le logement abordable d'un montant de 800 millions de dollars sur trois ans, pour aider à soulager les pressions à court terme relativement à l'offre de logements abordables;
- une fiducie pour le logement des Autochtones hors réserves d'un montant de 300 millions de dollars sur trois ans, afin d'aider les provinces à répondre aux besoins de logement des Autochtones du Canada vivant hors des réserves
- une fiducie pour le logement dans le Nord d'un montant de 300 millions de dollars sur trois ans afin d'aider les territoires à soulager les pressions à court terme relativement aux besoins de logement abordable dans le Nord.

La part du financement pour le Manitoba s'élève à 61,50 millions de dollars et proviendra des deux premières fiducies.

Autres mesures d'aide du gouvernement du Manitoba en matière de logement :

Le gouvernement provincial offre des programmes pour aider les ménages à revenu faible ou modeste à conserver, à acquérir ou à louer des habitations sûres, abordables et de taille convenable. Il accorde des subventions annuelles par l'intermédiaire de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba; il fournit du financement aux organismes de logement coopératifs et sans but lucratif pour les aider à préparer des projets de logement abordable pour les aînés, les personnes handicapées et les personnes à faible revenu. Il facilite l'obtention de fonds privés pour les projets de logements abordables élaborés et réalisés par des organismes sans but lucratif; il accorde aussi des subventions et des prêts visant la réparation des logements.

L'Initiative en matière de logement abordable est complémentaire aux programmes de rénovation et de réparation existants, comme le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL). Le gouvernement du Manitoba partage avec le gouvernement fédéral les coûts du PAREL, du programme Logements adaptés : aînés autonomes, du Programme de réparations d'urgence et du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement. Il finance aussi et

Nouvelles hypothécaires - Ouverture d'un nouvel ensemble de logements abordables à Winkler ...
administre le Programme de prêts d'urgence aux propriétaires.